

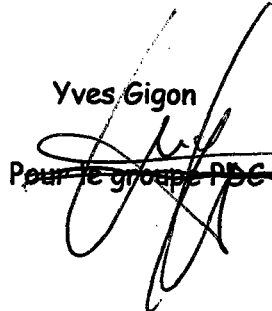
Police : fusion des polices de Neuchâtel et du Jura : Pourquoi un chargé de communication ?

Dernièrement, une société de communication a été mandatée par le Gouvernement jurassien pour s'occuper de la communication liée au projet de fusion des polices du Jura et de Neuchâtel. On peut s'étonner d'un tel mandat, dont le coût n'est certainement pas dérisoire, alors que les deux cantons concernés ont chacun dans leur administration un chargé de communication. De plus, le commandant de la police jurassienne est réputé pour son sens de la communication et ses liens avec les médias.

Face à ce constat, il est demandé au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que d'autres projets par le passé ont nécessité la conclusion d'un contrat avec une société de communication pour vendre un projet du Gouvernement ?
- Quel est le contenu du mandat exactement ?
- Quel est le coût ?

Yves Gigon


~~Pour le groupe PDC-JDC~~

L'ancien

Delémont, le 28 mars 2012